

Communiqué de presse

Châteauneuf-de-Galaure, le 29 juin 2026

Evolution de la délégation pontificale des Foyers de Charité : une marque de confiance pour l'avenir de l'Œuvre des Foyers

- Sœur Christine Foulon, religieuse de l'Assomption, co-déléguée pontificale des Foyers de Charité depuis février 2024, remet sa charge pour raison de santé au Cardinal Farrell, Préfet du Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie. Sa démission sera effective le 1^{er} septembre 2026.
- Marie-Elisabeth Picard, membre de Foyer et membre du Conseil provisoire, est nommée par le Préfet du Dicastère co-déléguée pontificale jusqu'à janvier 2028.
- Laurent Landete, membre du Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie, est quant à lui renouvelé dans sa charge de co-délégué pontifical jusqu'à janvier 2028.
- La nouvelle délégation prend ses fonctions dès à présent et jusqu'à une Assemblée générale qui se tiendra en janvier 2028 et qui permettra la mise en place d'une nouvelle gouvernance issue des Foyers de Charité.

Une transition sereine à la tête de la gouvernance provisoire des Foyers de Charité

Depuis plusieurs mois, sur avis médical, Sœur Christine Foulon songe à remettre sa charge de co-déléguée pontificale des Foyers de Charité, ce qui a été accepté par le Cardinal Farrell, Préfet du Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie. En lien étroit avec le Cardinal Farrell et Laurent Landete, Sœur Christine Foulon a accepté le principe d'un tuilage nécessaire à l'accueil de la nouvelle co-déléguée pontificale. L'été 2026 est apparu comme une période favorable à cette transition. Sa démission sera donc effective le 1^{er} septembre 2026.

Pour rappel, sous tutelle du Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie depuis mars 2022, les Foyers de Charité sont gouvernés temporairement par une délégation pontificale. Depuis février 2024, cette charge est assurée par deux co-délégués pontificaux, Laurent Landete et Sœur Christine Foulon. Ils s'appuient depuis avril 2024 sur un Conseil provisoire qui rassemble 5 membres de Foyer et 3 personnalités qualifiées.

Une marque de confiance à l'heure de conduire de nombreuses réformes

Marie-Elisabeth Picard est engagée dans l'Œuvre des Foyers depuis 1981. Membre du Foyer de Roquefort-les-Pins (France), elle est membre du Conseil provisoire des Foyers de Charité. En nommant co-déléguée pontificale une membre de Foyer, le Dicastère manifeste son espérance envers les Foyers et dans leur capacité à retrouver prochainement une gouvernance propre.

Le Cardinal Farrell a exprimé sa gratitude à Sœur Christine Foulon pour le travail accompli au service des Foyers de Charité, au nom de l'Eglise. Il assure son soutien à la nouvelle délégation pontificale et lui confie la tâche de poursuivre le travail entrepris.

Le nouvel élan pris par l'Œuvre des Foyers

Depuis septembre 2024, une Direction générale pilotée par Benoît Durieux, ancien général de corps d'armée, soutient les co-délégués pontificaux et le Conseil provisoire dans le déploiement des orientations stratégiques, la conduite des réformes nécessaires et les visites des Foyers de Charité.

- En septembre 2026, débutera pour une durée de 3 ans un cycle de formation commun aux 850 membres de Foyer du monde. Du 12 octobre au 6 novembre 2026, les 95 prêtres et responsables des 63 Foyers du monde se rassembleront pour un mois de formation en présentiel au Foyer de Poissy (France).
- En février 2027, la Commission indépendante d'étude pluridisciplinaire publiera son rapport au terme de 18 mois d'enquête.
- Une assemblée synodale internationale se tiendra à Châteauneuf-de-Galaure en avril 2027 afin de discerner les orientations nécessaires aux nouveaux statuts canoniques.
- En janvier 2028, les Foyers de Charité se rassembleront à Rome lors d'une assemblée générale internationale afin de soumettre leurs nouveaux statuts à l'approbation du Saint Siège et retrouver leur gouvernance propre. La mission de la délégation pontificale prendra fin à l'issue de cette assemblée.

« Les Foyers de Charité sont une œuvre d'Eglise en pleine transformation. Nous assurons les membres de notre pleine mobilisation pour les accompagner dans ce chemin exigeant. » affirment Laurent Landete et Marie-Elisabeth Picard, co-délégués pontificaux des Foyers de Charité

A propos des Foyers de Charité

Nés en 1936, les Foyers de Charité sont une œuvre catholique internationale ayant pour mission essentielle de contribuer à l'évangélisation par la prédication de retraites spirituelles ouvertes à tous, croyants ou non. Dans chaque Foyer de Charité vit une communauté de baptisés, hommes et femmes, prêtres et laïcs. En 2026, 63 Foyers de Charité rassemblent plus de 850 membres engagés dans 33 pays sur 4 continents.

<https://www.lesfoyersdecharite.com/>

Contact presse : Sophie Regaud

sophie.regaud@lesfoyersdecharite.com / 07 64 37 20 42